

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 22 JUIN 2023**

Convocation adressée par Madame le Maire, Laëtitia BOURJAT, le 15 juin 2023.

Présents : Hervé Besson - Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Françoise Deschamps - Denis Mandon - Éric Roche - Romain Serpenet

Absents excusés : Mathilde Bourret (pouvoir à Romain Serpenet) - Nicolas Carpentier (pouvoir à Laëtitia Bourjat) - Simon Rosant (pouvoir à Hervé Besson)

Le quorum est atteint.

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 19H00 à 22H00, sous la présidence de Laëtitia Bourjat, Maire.

Monsieur Romain Serpenet est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 11 avril 2023

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal du 11 avril 2023 est adopté.

1. Coordination générale

Assurances

Madame le Maire indique aux membres du conseil que l'expertise liée au sinistre ayant endommagé les barrières métalliques situées sur le trottoir en bordure de la RD 115 (devant le restaurant La Récré), aura lieu courant juillet. Elle précise également qu'une rencontre est programmée avec notre assureur pour la protection des nouveaux biens immobiliers (villa n°1 et halle).

Mise à disposition de l'employé communal pour l'Ardéchoise

Madame le Maire informe le conseil municipal de la mise à disposition de l'employé communal pour une journée auprès de l'association l'Ardéchoise à l'occasion de l'organisation de la cyclo sportive (idem années antérieures).

DECI : Modification de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre le syndicat des eaux Cance-Doux et la commune de Vaudevant

Mme le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition de modification de ladite convention concernant la contribution au financement des études fixée à 2970.25 € pour le syndicat Cance-Doux et à 3500 € pour la commune et propose la validation de cette modification. **(délibération 2023/0028)**

2. Finances

Madame le Maire présente un état financier de la collectivité ainsi qu'un état prévisionnel actualisé des dépenses et des recettes d'investissement pour l'année 2023.

Autorisation de signature de deux avenants au marché de construction d'une maison individuelle :

Madame le Maire présente au conseil municipal deux propositions d'avenant concernant le marché de construction d'une maison individuelle à Perven-chères :

→Avenant n°2 sur lot N°1.VRD/AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

Travaux en plus-value réseaux complémentaires pour un montant de 1268.00€ HT soit 1 521.60€ TTC.

→Avenant n°1 sur lot N°8.CARRELAGES/FAIENCES :

Travaux en plus-value pose et fourniture plinthes en crémaillères sur esca-lier pour un montant de 800.00€ HT soit 960.00€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés valide chacune des deux propositions et autorise Madame le Maire à les signer. **(délibération 2023/0020 et délibération 2023/0021)**

Subvention déneigement :

Madame le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Département pour le déneigement de l'hiver 2022/2023. **(délibération 2023/0022)**

FUL (Fonds Unique Logement)

Madame le Maire rappelle au conseil municipal l'intérêt de ce dispositif qui permet à des personnes rencontrant des difficultés d'accéder à un logement ou de s'y maintenir et propose de contribuer à ce fonds pour un montant de 82.80€ au titre de l'année 2023. **(délibération 2023/0023)**

3. Voirie

Le bouchage des trous a été réalisé sur plusieurs voiries communales le 23 mai dernier par les élus, avec le soutien de l'employé communal et d'un agent de la communauté d'agglomération Arche aggro (location à la journée du camion avec chauffeur).

Les travaux de débroussaillage des voiries communales confiés à l'entreprise Astier sont en cours (devis estimatif : 2117.50 € HT).

Projet d'aménagement de sécurité RD115 / VC du Pigeonnier: suite à la création d'une rampe permettant l'accès à la parcelle AE 393, le conseil municipal avec l'appui des services du conseil départemental envisage une desserte du quartier via le chemin du pigeonnier point d'entrée RD115 et une sortie via le nouvel accès créé sur la parcelle communale AE 393. Le conseil décide de valider le devis de l'entreprise Geoa (900€ HT) concernant l'étude d'un plan de circulation à sens unique.

Programme de voirie 2023 : le conseil municipal décide de réaliser les travaux de goudronnage sur les voiries communales permettant l'accès à :

- la villa N°1 à Pervençères pour un montant estimatif de 3 074.25€ HT,
- la halle située dans la cour de l'ancienne école pour un montant estimatif de 28 463.75€ HT. **(délibération 2023/0024)**

Afin de finaliser les travaux d'aménagement et d'accès à la halle Madame le Maire propose également la réalisation d'un béton désactivé. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise SOLS VALLEE-DU-RHONE pour un montant estimatif de 5 880.00€ HT. **(délibération 2023/0025)**

Afin de procéder à un échange d'une portion de terrain à Pervençères, le conseil municipal valide le devis du géomètre Geoa, étant rappelé que les frais de géomètre et les honoraires liés à ces différentes formalités administratives sont répartis entre la commune (50%) et l'administré concerné (50%) à égalité.

4. Bâtiments communaux

Construction de la Halle cour de l'ancienne école

Les travaux de construction sont en cours d'achèvement.

Bâtiments communaux

Les différents travaux de rénovation sont également en cours : réfection toiture et zinguerie, réalisation des joints à la salle des fêtes, isolation thermique, ...

La réparation d'une fuite (écoulement d'un évier) dans un des logements communaux a été réalisée par l'entreprise Colange.

Des travaux de rafraîchissement (peinture) ont été effectués par l'employé communal dans le logement du rdc qui est inoccupé depuis fin mai 2023.

Mise en location d'un logement communal

Le conseil municipal décide de louer le logement communal situé au rdc (50 rue de l'Église) à Madame Myriam FOEHRENBACHER à compter du 1er août 2023. Montant du loyer mensuel fixé à 415 €. (**délibération 2023/0026**)

Maison d'habitation Pervençères

La construction est en cours d'achèvement et la réception des travaux est prévue le 21 juillet 2023.

Mise en location de la villa n°1 à Pervençères

Le conseil municipal décide de louer la villa située à Pervençères (4850 chemin du Pigeonnier - Les Jardins du Moulin) à Mademoiselle Maëva FERRET ET Monsieur Jimmy ROUX à compter du 1er août 2023. Montant du loyer mensuel fixé à 690 €. (**délibération 2023/0027**)

5. Assainissement et eau potable

Assainissement collectif

Les travaux sur les réseaux permettant le raccordement des secteurs de Chazalet et Pervençères à la station d'épuration sont achevés, et la réfection des voiries a été effectuée récemment.

Raccordement et mise en service pompe de relevage prévue fin juin 2023.

Eau potable

Madame le maire présente le rapport annuel établi par le syndicat Cance-Doux sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable au titre de l'année 2022. Le conseil municipal prend acte de cette présentation.

(**délibération 2023/0029**)

6. Éclairage public

La commune est toujours dans l'attente d'une date d'intervention de la part du SDE07 concernant l'installation et la mise en service de l'horloge astronomique connectée qui permettra une extinction de l'éclairage public la nuit.

7. Aménagement urbain

Abribus : la réalisation d'une pente (béton) et la mise en place d'une barrière sont à prévoir au plus tôt.

Le remplacement des barrières endommagées sur le trottoir devant le restaurant « La Récré » seront remplacés après expertise par l'assurance.

Afin de finaliser l'aménagement piéton de la rue des fleurs, il convient de réaliser quelques petits travaux supplémentaires de finition (reprise de joints de pierre et escalier, démolition du rocher contre le mur, confection dalle et nettoyage du massif). Ces travaux seront confiés à l'entreprise Mathieu Fay pour un montant estimatif de 2822 € HT.

8. Information, animation

Évènements passés

Assemblée générale de l'ACCA - Commémoration du 08 mai

Passage de l'Ardéchoise le mercredi 14 juin : 1600 adultes et environ 500 enfants ont traversés notre commune. Le conseil municipal remercie chaleureusement les bénévoles qui ont contribué à la réalisation et mise en place des décorations et à la tenue des ravitaillements à l'occasion de cette 30ème édition.

Prochains évènements

Repas campagnard et feu d'artifices le 14 août 2023 organisé par le comité des fêtes. Repas des aînés souhaité mi-novembre 2023.

Le bulletin municipal est en cours de rédaction.

9. Chemins de randonnée

Chemin de randonnée : suite à une sollicitation des élus de la commune de St Félicien, la rencontre sur le secteur de Létrimaille a eu lieu au mois d'avril.

10. Transports scolaires

Les inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2023/2024 sont possibles à compter du mardi 27 juin 2023 sur le site d'Arche Agglo.

Madame le Maire, Laëtitia Bourjat	Secrétaire de séance, Romain Serpenet
	

La date du prochain conseil municipal sera programmée ultérieurement.
Date d'affichage : 5 septembre 2023